

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 22 MARS 2021

Membres du conseil d'école	Qualité	Emargement présence Le 22/03/2021	Emargement Approbation du PV	Membres avec voix consultative présents
Sabine Goguillon	Professeur	X		Néant
Estelle Durant	Professeur	X		
Quentin Lobry	Professeur	X		
Jocelyn Somon	Directeur/ Professeur	X		
Adèle Lefèbvre	Professeur	X		
Virginie Plumecocq	Professeur	<i>Excusée</i>		
Marie Laure Devillers	Inspectrice de IEN	<i>Excusée</i>		
Pascal Noyon	Maire	<i>Excusé</i>		
Virginie Evrard Rossignol	Conseillère municipale	X		
Jean Pascal Boisdengien	Conseiller municipal	<i>Excusé</i>		
Maryse Bernard	Conseillère municipale	<i>Excusée</i>		
Chantal Naert	dden	X		
Angélique Lambot	Représentant(e) des Parents	X		
Sonia Lussiez	Représentant(e) des Parents	X		
Aurore Fauviau	Représentant(e) des Parents	<i>Excusée</i>		
Stéphanie Renuart	Représentant(e) des Parents	X		
Maud Brulé	Représentant(e) des Parents	<i>Excusée</i>		

### Ordre du jour

- 1) Signature du PV du 13 novembre 2020
- 2) Les inscriptions pour l'année 2021/2022
- 3) Les évaluations CP
- 4) Bilan des actions
- 5) Présentation du projet d'éducation au développement durable
- 6) Présentation du projet « pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.
- 7) Présentation de l'espace numérique de travail « One »
- 8) L'aménagement des écoles
- 9) Le protocole sanitaire, les mesures attachées et les aménagements.
- 10) La sécurité à l'école
- 11) Subventions communales : fournitures scolaires et transport .
- 12) L'AEFF : rapport morale, bilan financier et vote du bureau
- 13) Questions diverses

### 1) Signature du PV du 13 novembre 2020

Le procès-verbal du conseil du 13 novembre est approuvé à l'unanimité par le conseil.

### 2) Les inscriptions pour l'année 2021/2022

Période d'inscription : du 10 mai au 26 juin 2021

Il est rappelé que ce sont les mairies qui inscrivent les enfants et que c'est le directeur qui admet administrativement l'élève. Afin d'aider le directeur dans sa tâche, M SOMON demande que les services de la mairie aient accès à la base de données « Base élèves ». Cela permettrait d'accéder aux fiches de renseignements et au mail des parents pour les services périscolaires. Il suffit pour cela de se rapprocher de la DSDEN et de demander les accès mairie. M SOMON a déjà proposé plusieurs fois à la commune cette inscription.

### 3) Les évaluations CP

Les compétences des élèves de CP et de CE1 en français et en mathématiques ont été évaluées fin janvier-début février. M SOMON rappelle que ce dispositif permet à chaque professeur d'affiner la connaissance des acquis de chacun de ses élèves pour l'accompagner au mieux dans ses apprentissages.

Monsieur SOMON donne la parole à Monsieur LOBRY, professeur de la classe de CP.

- Synthèse des évaluations de Monsieur LOBRY : les résultats sont en nette progression en français mais stagnent en mathématiques.

M SOMON informe ensuite le conseil que Monsieur Blanquer, ministre de l'Education Nationale, a remercié les professeurs enseignant en CP de leur investissement. En effet, les résultats nationaux montrent que la baisse observée en septembre 2020 a été rattrapée et les difficultés en partie compensées. Pour plus d'information, vous pouvez vous rendre sur :

<https://www.education.gouv.fr/evaluations-2021-point-d-etape-cp-premiers-resultats-322673>

A la suite à une discussion avec Madame l'Inspectrice concernant les difficultés des élèves et face à l'augmentation du pourcentage d'élèves en difficulté, à partir de septembre 2021, le poste de maître spécialisé du secteur du Solrézis devrait être pourvu. Les élèves pourront profiter d'une aide supplémentaire afin de progresser dans leurs apprentissages.

Le projet nous sera communiqué en fin d'année ou en début d'année scolaire. Une période de test pourrait avoir lieu en période 5 sur la classe de Monsieur LOBRY.

### 4) Bilan des actions du projet d'école

Les APC : ce dispositif s'est concentré sur les élèves de CP et CE1 en lecture. Les progrès restent mitigés et dépendent bien entendu de l'implication et de la forme de l'élève. La plage horaire ne paraît pas propice et une réflexion est encouragée quant à un changement d'horaire de ces APC.

Une action de solidarité : les boîtes de Noël

Cette action a été une réussite autant sur l'école qu'au niveau local. Un grand merci aux parents et élèves qui y ont participé.

### 5) Présentation du projet d'éducation au développement durable(voir annexe 1)

Tout d'abord, un grand merci à la commune pour avoir planté deux arbres de haute tige dans le jardin de l'école élémentaire. Cela permettra à moyen et long terme un ombrage pour les enfants et une amélioration structurelle du sol.

Le label E3D : Monsieur SOMON rappelle qu'il s'agit d'associer enseignants, élèves, parents, personnel communal autour des enjeux du monde qui nous entoure. Ce projet se pose comme une transition écologique indispensable. Il permet d'enrichir les parcours santé, citoyen des élèves. L'école a atteint le niveau 2, approfondissement et est labellisée jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Jusqu'à cette date, l'objectif de l'équipe pédagogique sera de consolider ce niveau avant de penser à évoluer vers le niveau 3, déploiement. Pour se faire, l'investissement de tous les partis est indispensable. Monsieur LOBRY, référent de ce projet et Monsieur SOMON ont adressé un mail en date du 25 janvier à la commune afin de proposer la mise en place d'une commission « développement durable » qui serait constitué au minimum du référent école, d'un référent communal, d'un référent Commune envie, d'un référent associatif et d'un

réfèrent parent d'élève. Un travail de planification en amont est à prévoir afin d'asseoir dans le temps les actions et de partager les tâches.

Voici une liste des actions à consolider:

- Le tri des déchets
  - Les potagers
  - Le démarrage et l'implantation du poulailler
- Liste des actions à envisager :
- La mise en place d'un aménagement pour vélo
  - La construction de nichoirs et mangeoire
  - Le poulailler : cette action est en préparation. En effet un devis concernant la construction d'un poulailler a été transmis à la commune le 15 février. Ce devis s'élève à 889 € auquel il faut ajouter les accessoires. La demande de subvention faite est de 1000€. Elle sera étudiée lors du prochain conseil municipal.

## 6) Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Cet appel à projets centré sur le 1er degré vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public de l'éducation.

L'ambition de cet appel à projets est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels : l'équipement des écoles d'un socle numérique de base, les services et ressources numériques, et la formation à la prise en main de ces technologies.

Dans ce but, l'État investit 105 millions d'euros à compter de 2021 dans le cadre du plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles.

Les subventions allouées :

- En matière d'équipement 70% des dépenses engagées
- En matière de ressource 50% sur une base de 20€ par élève sur 2 ans.

Cet appel à projet a été envoyé au directeur le 22 janvier 2021, le dossier devant être constitué avant le 31 mars 2021 par les services de la mairie.

Voici ce qui a été défini dans ce cadre par l'équipe pédagogique :

Volet Équipement et réseau, subventions de 70%

- 1 pack de 15 tablettes PC portables
- les travaux d'infrastructure (câblage, fibre, wifi, etc.) sont très importants afin que les équipements puissent être efficaces.
- 3 caméras de tables
- 1 caméscope numérique

Avec extension de garantie de 4 ans compris.

Volet ressources numériques, subventions de 50%

- abonnement au site monecole.fr(Mathéros, classe numérique, rallye lecture, compétences numériques): Entre 120 et 140€ par an pour 3 classes.
- abonnement mathador, calcul mental: abonnement sur 3 ans, 120€/an pour les 3 classes.
- Génération 5(éditeur): Explorer la géographie CM1/CM2: 178€ le pack
- Explorer l'histoire CM1/CM2: 178 € le pack
- abonnement à Plume(production d'écrit): 99.90€/an/classe

Cette demande a été communiquée par mail le lundi 15 février à Monsieur Noyon. Le dossier est en cours de constitution.

## 7) Présentation des outils pour la continuité pédagogique

***Le plan de continuité pédagogique rattaché au protocole sanitaire.***

### Mesures générales

Toutes les classes ont un accès à « la classe à la maison » sur le site du CNED. Cela permet d'être en lien direct avec sa classe.

Klassroom est utilisé par toutes les classes et devient donc la liaison privilégiée avec le professeur. Classroom sera remplacé progressivement par l'ENT « One » dont il est question ci-après.

La communication avec le directeur peut également se faire par messagerie : [ecolefelleries@wanadoo.fr](mailto:ecolefelleries@wanadoo.fr)

### Meures supplémentaires en élémentaire

En cas de fermeture de classe ou d'école, les élèves utiliseront le site « [monecole.fr](http://monecole.fr) », site dédié aux apprentissages numériques. Ce site regroupe Rallye lecture, mathéros, classe numérique.

<https://monecole.fr/>

### **L'ENT « One »**

ONE est un espace numérique pensé spécialement pour l'école primaire. Il remplacera à la rentrée Classroom. Cet ENT a été conçu et subventionné par la région Haut de France.

L'idée ? Permettre aux enseignants, aux élèves et à leurs parents, d'échanger sur une plateforme adaptée aux enfants. Accessible sur ordinateur, tablette ou smartphone, ONE propose un ensemble d'applications, qui facilitent le lien avec la famille.

Les principales possibilités

- Communiquez avec l'équipe éducative directement sur la Messagerie ONE.
- Matériel, réunions ou sorties, les enseignants transmettent les mots importants via le Carnet de liaison.
- Avec l'application Actualités, ne manquez aucune info sur l'école (bus, cantine...).
- Plus de photocopies ! Déposez vos fichiers à distance dans l'Espace documentaire.
- Récitations de poésies ou exercices, avec le Cahier de textes numérique plus rien ne vous échappe !
- Une sortie scolaire ? Suivez et commentez le parcours de votre enfant grâce à l'application Blog.
- À la maison, revivez les activités pédagogiques, en feuilletant les Cahiers multimédia.

<http://tice-a4.etab.ac-lille.fr/?tag=ent>

### **EDUCONNECT**

À quoi sert EduConnect

EduConnect remplace les identifiants et mot de passe utilisés jusqu'à présent par les élèves et leurs parents. Il **simplifie l'accès au suivi et à l'accompagnement de la scolarité des enfants et aux ressources numériques de l'éducation.**

Articulé avec le système FranceConnect, il permet l'accès :

- Aux démarches en ligne, notamment pour les demandes de bourses, la mise à jour des fiches de renseignements ;
- Au livret scolaire ;
- À l'espace numérique de travail (ENT).

Qui bénéficie d'EduConnect ?

**Les représentants légaux des élèves du CP au CM2** accèdent au livret scolaire unique (LSU) via EduConnect à l'adresse [teleservices.education.gouv.fr](http://teleservices.education.gouv.fr).

Le numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription des enfants ou dans la fiche de renseignements est indispensable pour créer son compte EduConnect.

M SOMON a adressé un mail à tous les parents non-inscrits afin de les informer de cette possibilité.

<https://www.education.gouv.fr/educonnect-un-compte-unique-pour-suivre-et-accompagner-la-scolaire-de-mon-enfant-7361>

## 8) L'aménagement des écoles

### Regroupement des écoles

Lundi 15 mars, la municipalité et le directeur ont rencontré Madame l'Inspectrice, Madame Devillers, a propos d'un regroupement des écoles maternelles et élémentaires sur le site rue des Ecoles. Plusieurs solutions ont été évoquées. L'une d'elles a retenu l'attention : investir la totalité du bâtiment. En effet, les volumes existants permettent d'accueillir tous les élèves et certains aménagements spécifiques comme la salle de motricité ont tout à fait leur place. Madame l'Inspectrice y est plus que favorable. Ce projet doit maintenant être étudié et planifié à moyen et long terme.

### L'école maternelle

Plusieurs points de sécurité ont été abordés et la municipalité devrait y remédier. Voici la liste des points noirs illustrés d'un rappel législatif quand il existe.

#### Le dortoir :

Les lits superposés sont-ils dans les normes ? Le décret de 1995 déconseille l'usage des lits superposés aux enfants de moins de 6 ans (pas d'interdiction simple) mais il ne s'applique pas aux couchettes superposées dont la hauteur supérieure est inférieure à 600mm, telles qu'elles sont représentées dans les recommandations officielles et sur les documents NF Éducation du FCBA.

L'espace entre les lits : Un espace de 40 cm minimum autour de chaque couchage est nécessaire pour des raisons sanitaires et pour permettre à un adulte de circuler

Circulation dans le dortoir : Il faut veiller à laisser un passage de porte à porte clairement défini.

#### Le nombre d'enfants accueillis

La réglementation est assez floue sur le sujet. C'est le bon sens qui doit l'emporter.

#### Les toilettes

La machine à laver est interdite dans cette pièce.  
Les toilettes manquent d'intimité.

#### La cuisine

Il serait souhaitable qu'elle soit fermée et réaménager ergonomiquement.

Le regroupement des écoles étant un projet à moyen et long terme, certains aménagements paraissent nécessaires en maternelle pour les quelques années à venir.

- Une réorganisation au niveau ameublement
- Un rafraîchissement des peintures. Les couleurs pourraient-elles être choisies par les enseignants ?
- Des portes battantes pourraient être mises en place afin de respecter l'intimité des enfants
- Une entrée et une sortie semblent s'imposer dans le dortoir.
- Agrandir le dortoir.
- Une nouvelle salle de motricité pourrait-elle être envisagée ? Cette salle pourrait être dédiée aux maternelles puis par la suite pourrait servir aux associations sportives.

### L'école élémentaire

La cour de récréation en élémentaire sera aménagée afin de pratiquer l'athlétisme. Différentes aires de jeu seront tracées.

Les anciennes toilettes seront aménagées afin d'y entreposer le matériel de sport.

Un terrain de sport en herbe devait être également aménagé au fond du jardin pour pratiquer des sports collectifs. Lors de la commande du matériel de sport en 2019, des équipements multisports afin de l'équiper avaient été commandés. Ce projet est-il toujours d'actualité ?

## 9) Le protocole sanitaire, les mesures attachées, les aménagements.

**Le protocole sanitaire reste inchangé depuis le 1<sup>er</sup> février 2021.**

Seuls les aménagements concernant les pratiques sportives ont évolué : autorisation de faire sport en salle si l'activité physique est modérée avec port du masque obligatoire. A l'extérieur, il n'est pas obligatoire si la distanciation est respectée.

## 10) La sécurité à l'école

### ***Vigipirate***

Pour rappel, l'école est passée en plan Vigipirate renforcée depuis le 29 octobre 2020.

### ***Sécurité incendie***

La commune a équipé l'école élémentaire d'une nouvelle centrale incendie.

Le système incendie de l'école maternelle doit être révisé car l'alarme reste bloquée et il faut démonter le boîtier pour l'arrêter.

Un 2d exercice aura lieu courant mai.

### ***Plan particulier de mise en sûreté.***

Les exercices attentat/intrusion/se cacher se sont déroulés dans les écoles.

Un nouvel exercice aura lieu au mois d'avril attentat/évacuer

Un dernier exercice ppms risques majeurs aura lieu lui en juin.

## 11) Subventions communales : fournitures scolaires et transport .

Aucune information actuellement. Le conseil municipal du 11 avril entérinera les montants. M SOMON demande si une décision quant à la gestion de la subvention « fournitures » a été prise. Madame Evrard Rossignol déclare que Des démarches ont été entreprises afin de verser directement la subvention à l'école. La gestion se ferait alors directement par M SOMON ce qui simplifiera la gestion. Un bilan financier serait fait et approuvé en conseil d'école.

## 12) L'AEFF :

### ***Bilan financier***

#### Bilan 2020

Sur le compte : 2750.98€

Sur le livret A : 406.08€

Au 22 mars 2021

Sur le compte : 2123.82€

Les comptes sont disponibles et peuvent être vérifiés par les membres du conseil.

## 13) Sujets divers

Cette année, le conseil municipal aimerait offrir des calculatrices pour les élèves de CM2 entrant en 6ème à la place du traditionnel dictionnaire. Après discussion, le conseil vote contre cette idée à l'unanimité.

Le dictionnaire reste donc privilégié.

Les rues du Chemin Vert et des écoles passeront en sens unique début septembre. Venant de Beugnies ,on tourne à gauche rue du Chemin Vert, on prend à droite devant "Chez ma tante ", rue des Ecoles et on arrive en bas de la rue du Monument.

Madame Lambot nous informe que des parents d'élèves de la classe de Monsieur LOBRY sont mécontents En effet, l'AESH serait quelque peu « violent » envers certains enfants. M SOMON déclare que le problème sera résolu très rapidement. M SOMON a entendu les plaintes des deux familles et a reçu Monsieur MEULEUNEYSER en entretien. Des excuses seront être formulées aux familles et aux enfants.

M Somon,  
Directeur

Mme Evrard  
Secrétaire de séance

## **Annexe 1 : Ecole de Felleries, école E3D, année scolaire 20120-2021**

### **Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**

C'est quoi ? 193 états se sont engagés en septembre 2015 à atteindre 17 objectifs d'ici 2030. Ils s'appuient sur 5 grands enjeux transversaux, les « 5P » : les Peuples, la Planète, la Prospérité, la Paix et les Partenariats.

« L'atteinte des ces ODD implique la mobilisation de tous , dans une logique de co-responsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat. »

Au bulletin Officiel n°36 du 24 septembre 2020, il est précisé que l'institution (Education Nationale) doit renforcer son engagement, avec trois objectifs :

- consolider les savoirs chez les élèves ;
- développer les capacités d'action et de mobilisation des écoles et établissements ;
- rechercher un effet démultiplicateur par une éducation qui prépare les futurs citoyens à adopter des comportements responsables dans le respect des valeurs de la République.

Notre école a reçu le premier niveau d'école E3D. 3 niveaux existent :

#### **Niveau 1 : engagement**

Le premier niveau de labellisation reconnaît la volonté de l'équipe de s'engager dans la démarche et constitue une première étape vers une démarche globale. Il permet d'identifier des axes d'évolution, inscrits dans une démarche d'acculturation de toute la structure.

Les critères de labellisation retenus sont les suivants :

- la mise en œuvre d'une démarche E3D, comportant plusieurs projets, est inscrite dans le projet d'établissement adopté par le conseil d'école ou d'établissement ;
- la démarche comprend au moins un projet éducatif (des actions menées en démarche de projet et possédant un intérêt éducatif) ;
- le ou les projets concernent au moins un ODD identifié ;
- le ou les contenus du ou des projets s'articulent avec des contenus disciplinaires ;
- au moins un partenaire extérieur à l'établissement est associé à ce projet ;
- les élèves participent à des actions concrètes, produisent des supports de restitution du projet ou des ressources pour l'établissement.

Les diverses formes de projets ou d'activités mises en place dans l'école ou l'établissement (clubs, classes de découverte, sorties scolaires, actions éducatives, etc.) peuvent être fédérées dans la démarche E3D et servir de point d'appui pour la lancer.

#### **Niveau 2 : approfondissement**

Le deuxième niveau de labellisation reconnaît la mise en œuvre d'une stratégie exigeante dans l'établissement. Celle-ci s'adresse à tous les élèves, en leur proposant des occasions concrètes de comprendre les enjeux du développement durable et en faisant référence à plusieurs ODD, mobilisant différents champs disciplinaires ou de formation.

Cette étape priorise l'engagement des élèves et la formation des adultes qui les accompagnent, de sorte que les projets portent la structure vers une gestion plus durable.

Ainsi, le niveau 2 est attribué à des écoles et à des établissements où les élèves sont mis en situation de penser et de comprendre tout en agissant pour changer les modes de fonctionnement, les comportements et ce faisant, améliorer la performance de l'école ou de l'établissement.

On y trouve des éco-délégués engagés et investis dans les projets de développement durable et soucieux de représenter et d'informer leurs camarades.

Les critères de labellisation retenus sont les suivants :

- un comité de l'EDD est créé, qui définit, actualise et coordonne un plan d'action de l'école ou de l'établissement, évalué chaque année ;

- plusieurs catégories de personnels sont impliquées dans la démarche (personnels de gestion, entretien, enseignement, vie scolaire), élaborée par des groupes de travail thématiques avec chacun un ou plusieurs animateurs ;
- le plus grand nombre des élèves est investi dans le plan d'action. Les éco-délégués de classe et d'établissement sont identifiés et acteurs dans les instances. Les parents d'élèves peuvent être sollicités ;
- la démarche s'appuie sur un projet de formation pluriannuel des personnels engagés, tant sur le plan technique que sur le plan éducatif ou disciplinaire ;
- plusieurs projets éducatifs sont concernés et évoquent plusieurs ODD ;
- le partenariat est diversifié et consolidé ;
- les actions menées sont valorisées et publiées par des canaux de communication interne et externe à l'établissement ;
- un bilan annuel est réalisé par le comité de pilotage EDD en associant concrètement les éco-délégués et leur référent.

### **Niveau 3 : expertise**

Dans le troisième niveau de labellisation, la démarche E3D fait partie intégrante du pilotage de l'établissement. Le comité de l'EDD organise les plans d'action avec les élèves éco-délégués et les partenaires selon des axes prioritaires identifiés pour améliorer la performance de la structure en matière environnementale et la réussite des élèves. Les personnels de direction, d'enseignement et d'éducation sont mobilisés régulièrement pour faire vivre cette démarche et développent en équipe des actions remarquables qui valorisent les initiatives et les réalisations des élèves.

Le niveau 3 est atteint lorsque les projets menés sont transférables vers d'autres équipes et lorsque les équipes identifient et évaluent les compétences que les élèves développent dans ces projets. Ce sont des établissements qui savent communiquer sur ce qu'ils font et rayonnent sur leur territoire scolaire.

Les critères de labellisation retenus sont les suivants :

- le fonctionnement de l'établissement est modifié et l'amélioration de ses performances lui permet d'afficher sa contribution à un développement durable ;
- un projet de déploiement pluriannuel est mis en place pour couvrir le plus grand nombre des ODD dans le cadre de l'Agenda 2030 ;
- les élèves et particulièrement les éco-délégués, sont engagés avec tous les personnels dans des actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs ;
- tous les élèves de l'établissement sont impliqués dans l'EDD au cours de leur scolarité dans l'établissement ;
- la démarche s'appuie sur l'évaluation des compétences des élèves engagés dans des projets EDD pour valoriser leurs initiatives et identifier leurs compétences citoyennes ;
- une stratégie de pérennisation de la démarche est mise en place afin d'assurer la pérennité et la continuité des projets.

### **Concrètement comment cela s'applique au sein des 5 classes, des 2 bâtiments scolaires, de la mairie et des partenaires ?**

Je vais détailler ci-dessous un plan d'actions propre à l'école de Felleries sur 10 ans. J'espère que ces actions seront efficaces avant ces 10 ans.



<b>Alimentation</b>	<b>Pédagogie / actions en faveur de la biodiversité</b>	<b>Formation personnels, enfants, parents</b>	<b>Économie d'énergie</b>	<b>Tri</b>	<b>Actions sociales</b>
Cueillons la nature (les pommes)	Classe verte	Formation des personnels communaux	Économie d'énergies (LED, éteindre les lumières, ordinateurs et veilleuses)	Tri recyclable	Action sociale d'aide aux plus démunis
Un fruit/légume à la récré	Potager	Animation sur la biodiversité	Production d'énergies	Entretien des locaux (produits, investissements...)	Cantine à 1 euro
Cantine bio et locale	calssse dehors	Communication	Mobilité douce	Installation d'un composte	
Projet « des compotes en pot »	Écoles fleuries	Atlas communal de la biodiversité	Production d'énergie hydraulique qui alimente l'école		
	Actions en faveur de la biodiversité (création de gîte à insectes, de nichoirs, nourrissage des oiseaux)		Fournitures scolaires		
	Randonnée		Imprimante éco vert		
	Mise en place d'une progression annuelle de découverte de la biodiversité, des paysages et de leur respect.				
	Intégration de l'E3D au projet d'école. Modification du règlement intérieur.				
	Silhouettes anticollision				

Ces objectifs s'inscrivent au sein de l'école et sont déclinés selon les niveaux, les programmes, les compétences et la liberté pédagogique des professeurs.

Les objectifs pour l'école E3D sont :

- un renforcement du niveau 1
- un passage au niveau 2
- un passage au niveau 3

partenaires :

- maire
- parents élèves
- association le Chai
- association Chez ma Tante
- PNRA
- association la clé des ruches
- association du GON
- Commune en Vie
- Autres associations